

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4107 - Lundi 18 Avril 2022 - Prix : 200 Fc

COMORES TELECOM :

Data s'évapore



Siège de Comores Telecom.

EDUCATION :

**L'intersyndicale menace
de partir en grève illimitée**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Avril 2022**

Lever du soleil:

06h 12mn

Coucher du soleil:

18h 02mn

Fajr : **05h 01mn**

Dhouhr : **12h 12mn**

Ansr : **15h 18mn**

Maghrib : **18h 05mn**

Incha : **19h 20mn**



CYCLONE KENNETH DU 24 AVRIL 2019 :

Le projet relèvement et résilience est lancé à Hajoho

Dans le but de soutenir davantage le relèvement d'infrastructures publiques et privées ciblées dans les zones durement touchées par le cyclone Kenneth, le projet de relèvement post Kenneth et de résilience est lancé la semaine dernière à Hajoho à Anjouan.

Le président de la République Azali Assoumani a pris part jeudi 14 avril à la cérémonie de lancement du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience à Hajoho à Anjouan. Cette cérémonie a vu la présence des autorités de l'île ainsi que des membres du gouvernement. Dans son allocution, le chef de l'Etat a fait un bref rappel des dégâts causés par le passage du cyclone Kenneth la nuit du 24 au 25 avril 2019. Il a évoqué l'octroi d'un montant global de quarante-cinq millions de dollars américains, dont 50% sous forme de prêts

et 50% sous forme de dons, pour lancer ce projet.

Ce projet consiste à construire 1000 logements et différentes infrastructures communautaires, notamment des écoles, des pistes et des réservoirs. Il sera question également des entrepôts et des citernes pour la direction générale de la sécurité civile dans l'ensemble du pays afin d'assurer la résilience des zones côtières ainsi que la réhabilitation des infrastructures routières dans toutes les îles. Ce projet permettra enfin, d'intervenir dans la gestion intégrée des risques de catastrophes et d'assurer son suivi et son évaluation.

« Le cyclone Kenneth nous a rappelé si besoin était, à quel point notre pays, tout comme les autres petits États insulaires en développement, sont vulnérables aux effets des changements climatiques. L'ampleur de cette catastrophe doit nous



Le président Azali au lancement du projet post Kenneth à Anjouan.

conduire à revoir nos pratiques face à la nature, et à redoubler d'efforts pour préserver l'environnement, notamment en continuant à protéger nos zones côtières et nos littoraux, nos plages, nos forêts et nos océans », souligne Azali Assoumani, avant d'ajouter que « les éboulements, les

effondrements de digues, les glissements de terrain ainsi que les inondations que nous connaissons régulièrement ces dernières années doivent nous interpeller et nous pousser à agir de façon encore plus responsable. Nous devons agir avec anticipation en renforçant le système d'aler-

te et de prévention des risques afin de le rendre plus effective et apporter ainsi une meilleure protection de la population »

Rappelons que le gouvernement a agi immédiatement après le passage du cyclone, menant de nombreuses actions dans l'ensemble du territoire, notamment la construction et ou la réhabilitation d'habitations, d'écoles et d'hôpitaux ainsi que 10% de prélèvement de salaires des fonctionnaires. L'appel au soutien a été attendu par les nationaux et internationaux à la générosité de la Banque Mondiale à travers sa filiale IDA. 3 ans après, l'objectif est de soutenir davantage le relèvement d'infrastructures publiques et privées ciblées dans les zones durement touchées par le cyclone Kenneth et d'accroître leur résilience face aux catastrophes naturelles et climatiques.

Andjouza Abouheir

RAMADAN

L'Arabie Saoudite octroie des kits alimentaires à 80 familles

L'ambassade d'Arabie Saoudite à Moroni a remis vendredi à la mosquée Ikraou des kits alimentaires à 80 familles pour faciliter la rupture du jeûne en ce mois sacré de ramadan. Et cette initiative rentre dans le cadre de la coopération entre les Comores et le royaume d'Arabie Saoudite.

Comme chaque année, le ministre des affaires islamiques de l'Arabie Saoudite apporte son soutien aux familles démunies en ce mois sacré de ramadan. Vendredi dernier, l'ambassade d'Arabie Saoudite à Moroni a remis des kits alimentaires à 80 familles pour faciliter leur jeûne en ce mois sacré de Ramadan. Ce dernier est composé de farine, sucre, riz, sardine et autres produits de première nécessité. « C'est un don que nous donnons à la famille musulmane en ce mois de ramadan. Et pour les Comores, j'ai tenu à être présent

pour marquer notre bonne relation avec ce pays frère », avance Dr Atallah Zayed A. Al Zayed. Ce dernier n'a pas oublié de souligner la bonne coopération qui existe entre les Comores et l'Arabie Saoudite.

De son côté, le secrétaire général de l'Alliance Islamique qui est également le directeur général de cet établissement religieux a tenu à remercier l'ambassade d'Arabie Saoudite pour ce geste. « Apporter son soutien en ce mois sacré de ramadan, c'est une bonne chose. 80 familles vont rompre le ramadan dans les meilleures conditions », déclare Mohamed Othmane. Pour rappel, les autorités saoudiennes interviennent dans plusieurs domaines aux Comores notamment dans l'éducation, la santé, les infrastructures mais aussi dans le secteur de l'eau.

Kamal Gamal



Remise d'un don alimentaire saoudien à 80 familles nécessiteuses.

La Gazette des Comores

l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216
Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21
ou 333 26 76

E-mail:
la_gazette@comorestelecom.km



Demande de proposition de prix pour la fourniture de service d'entretien et de maintenance des groupes électrogènes et véhicules de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche des mécaniciens expérimentés pour s'occuper à entretenir et maintenir ses générateurs SDMO et véhicules.

Les mécaniciens ou la société intéressée par cette offre peut obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivant : PCComoros@peace-corps.gov avant le 29 Avril 2022.

Toute demande d'information

ou toute question liée à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut ou appeler au 360 01 03.

Mkazi, le 23 Mars 2022

COMORES TELECOM :

Data s'évapore

Un débit bridé que pour ouvrir une page web il faut réessayer plusieurs fois. Une data qui s'évapore que le forfait qui jadis durait 30 jours ne dure dorénavant que 15 jours, au mieux, pour plusieurs abonnés.

L'abonné, éternel dindon de la farce de l'opérateur historique des télécommunications. Le débit internet de Comores Telecom est bridé depuis maintenant plusieurs semaines. Pour accéder à une page web à partir des réseaux sociaux et des navigateurs web tel que Google Chrome ou encore Safari pour iOS, il faut essayer à plusieurs reprises sans être sûr d'y parvenir. Une lenteur qui se fait ressentir également dans l'envoi ou réception des fichiers multimédia tel des

images ou des fichiers audio. Là aussi, il faut prendre son mal en patience car ça peut prendre jusqu'à 5 minutes.

Et comme un malheur ne vient jamais seul surtout quand il s'agit de ces opérateurs dont les chiffres d'affaires ne se portèrent jamais bien que quand ils siphonnent le portefeuille des abonnés, ceux de Comores Telecom constatent une diminution drastique de la durée des forfaits proposés. S'il faut rappeler que les forfaits illimités sont depuis plusieurs mois suspendus, il n'en demeure pas moins que les abonnés assistent impuissants à une évaporation effarante des datas. Le forfait Huri Champion de 15.000Fc qui durait trois semaines en moyenne après la suspension de l'illimité qui permettait d'avoir une connexion internet jusqu'à 30

jours, ne dure dorénavant qu'entre 10 et 15 jours. C'est du moins ce que relèvent plusieurs abonnés qui n'en reviennent pas de ce qui s'apparente à de l'arnaque.

Il faut dire que le même constat est fait par l'Actic, l'association des consommateurs des Tics : « Pour tenir un mois, maintenant je dépense le double soit 30.000 francs, ce qui est intenable. Ma dernière recharge Huri Champion c'était le 22 mars 2022, épuisée depuis le 07 avril », regrette Hamidou Mhoma, président de ladite association. Cet entrepreneur qui a pignon sur rue n'y va avec le dos de la cuillère quant à celui à qui revient la faute entre l'opérateur et le régulateur. Il met tous les deux dans le même sac :

« C'est un jeu de poker menteur. L'Anrtic enfreint la loi sur la

concurrence en encadrant les prix de la voix et de la data. Une décision illégale à l'origine de la contraction de la demande qu'elle (l'Anrtic, Ndlr) est censée stimuler selon les missions qui lui sont dévolues. Et les opérateurs sans exception aucune se réfugient derrière cette décision pour se faire plus d'argent sur nos dos. Quand on examine le marché de la data, je pense qu'il est possible de doubler la capacité pour le même prix. Avec 5000 francs, on doit obtenir au moins 20 go au lieu de 10 actuellement ».

Le président de l'Actic rappelle avoir entamé une démarche judiciaire contre l'Anrtic pour attaquer la décision d'encadrement tarifaire. Nous avons mené des discussions avec les opérateurs eux-mêmes. « Nous avons eu des

entretiens avec la BM au cours desquels l'Actic propose la participation de Comores Câbles dans les négociations sur les tarifs de la data. Toutes ces démarches n'ont pas encore donné des résultats probants mais nous sommes confiants de voir une révision à la baisse du tarif de la data très prochainement. Aujourd'hui, notre pays n'a pas encore atteint 40% d'utilisation de ses capacités dans nos câbles. Pourquoi continuer à comprimer l'utilisation tout en supportant les mêmes charges ? La solution passe par faire du volume en baissant les prix », espère M. Mhoma, dans une logique que partagent de nombreux acteurs du secteur.

Andjouza Abouheir

EDUCATION :

L'intersyndicale menace de partir en grève illimitée

Face à un gouvernement qui traîne des pieds et suite aux travaux sur la nouvelle grille indiciaire menés par une commission dont le rapport a fait l'objet d'un conseil des ministres, l'intersyndicale des agents de l'éducation déplore le silence des autorités et menace de déclencher une grève illimitée dès la reprise des cours, le 06 mai prochain si leurs revendications ne sont pas prises en compte.

Après deux mois de concertation et de réunions, les enseignants du secteur public sont toujours en attente de la réponse réservée à leur revendication relative à la révision de la grille indiciaire, devant leur permettre de travailler dignement. En conférence de presse samedi 16 avril dernier, le

secrétaire général de l'intersyndicale Moussa Mfougouliye, a évoqué les travaux déjà faits par les différentes commissions et dont le rapport a fait l'objet d'un conseil ministériel. Le problème est que jusqu'aujourd'hui, les enseignants ignorent quelle décision a pris le gouvernement. « Jusqu'à présent nous n'avons pas reçu une réponse favorable. À notre grande surprise, nous avons vu à la télévision que les travaux sont renvoyés à une date ultérieure. Et pourtant tous les membres du gouvernement avaient des représentants à ladite commission. Nous ignorons la cause », déplore-t-il.

Face à cette situation, l'intersyndicale prévoit une grève illimitée dès la reprise des cours, le 06 mai prochain si toutefois leur principale doléance n'est pas prise en compte jusque-là. « Nous allons observer



L'intersyndicale de l'éducation en conférence de presse sur la grille indiciaire.

une grève illimitée dès la reprise de cours si nous n'obtenons pas gain de cause », renchérit-il.

Pour mémoire, c'était le 23 février que les enseignants avaient observé un arrêt de travail de 72

heures sur toute l'étendue du territoire national. Et cela en signe de mécontentement contre un gouvernement qui faisait la sourde d'oreille aux revendications sur la grille indiciaire inchangée depuis des années,

malgré l'inflation et la vie chère. Cet arrêt de cours était un avertissement que l'Etat ne semble pas avoir pris au sérieux.

Andjouza Abouheir

CONSOMMATION

Une pénurie de riz à Mohéli accentue la crise des produits alimentaires

Depuis bientôt deux semaines, le riz ordinaire est introuvable dans les magasins de Mohéli. Une situation qui plonge d'avantage la population dans une crise alimentaire sans précédent. Ceci parce que de nombreux ménages en ce mois de ramadan, utilisent le riz dans leur menu de la soirée à la place des autres produits agricoles surtout quand ces derniers se font rares.

Alors que le directeur régional de l'ONICOR Said Mohamed Elface, rassure la population qu'il n'y a pas rupture de

stock dans le pays et que le bateau est attendu dans l'île dans deux jours au plus tard, les consommateurs de riz ordinaire continuent à s'in-

quiéter depuis le début du mois de ramadan. Pour Elface, le riz est stocké dans les familles comme d'habitude et il appelle la population à faire

un geste de générosité surtout en ce mois sacré. « Normalement la cargaison de riz qui était arrivée à Mohéli devrait suffire jusqu'au milieu du mois de ramadan. Mais comme les fonctionnaires ont été payés juste la veille de ce mois, plusieurs d'entre eux se sont rués vers le riz ordinaire pour le stocker chez eux » s'explique le Directeur régional pour justifier cette pénurie.

« D'ici samedi, 30 conteneurs de riz ordinaire accosteront au port de Bangoma. C'est le bateau Al-Azhar qui devrait les transporter malheureusement il a fait un léger retard. Donc si une personne possède 2 sacs

du riz dans sa maison qu'il fasse un geste de générosité en donnant l'autre sac à son voisin pour la rupture du jeûne » propose Mohamed Elface.

Ce mercredi matin encore, plusieurs personnes se trouvaient dans les rues de la capitale à la recherche de ces grains blancs. Pour certains, cette pénurie n'est qu'une catastrophe. « Le tout puissant est entraîné de nous punir puisque tout est cher, même une boîte d'allumette a vu son prix augmenter. On a oublié la valeur et les principes de ce mois béni » déplore un citoyen.

Riwad



Onicor Mohéli.

COMMUNE DE MORONI

Le tribunal désavoue le ministère de l'intérieur !

La bataille pour le contrôle de la Mairie de la capitale continue des plus belles. Toute la semaine un climat de tension a régné à la mairie de la capitale laissant craindre une escalade entre les deux groupes rivaux du conseil municipal, parti Orange d'une part et Moroni pour tous de l'autre qui se disputent le contrôle de l'institution.

Les témoins de la scène ont parlé d'un scénario digne d'un film hollywoodien. Jeudi dernier dans les coups de 16 heures, le premier adjoint assurant l'intérim du Maire de la capitale a été interpellé par des éléments de la gendarmerie devant le conduire à une rencontre avec le ministre de l'intérieur. Ensuite il a été emmené à la gendarmerie pour être relâché peu de temps avant l'heure de rupture du jeûne.

Selon ses sympathisants, la cause de ce remue-ménage est que le ministère de tutelle aurait sommé verbalement l'actuel exécutif de la Mairie de rendre les clefs et les mettre à la disposition de ceux qui venaient de voter à main levée la révocation du Maire et toute son équipe. Chose qui a été refusée car la démarche était jugée dès le départ comme étant illégitime



me par les actuels locataires de la commune de Moroni.

Un sentiment renforcé par un document apparemment qui aurait futé venant du tribunal. Saisie par le collectif des chefs de quartiers de Moroni qui contestait l'arrêté n°22-004/MIIDATI/CAB du 10

février 2022, la justice a ordonné le sursis à exécution dudit arrêté. Les chefs reprochaient à l'arrêté ministériel d'être en total violation du décret n°15-030/PR relatif aux chefs de villages et chefs de quartiers notamment en son article 5. En effet, ce décret donne la latitude

au ministre de tutelle de remplacer les chefs mais sous certaines conditions. « Il peut être mis fin aux fonctions de chef de quartier par arrêté du ministre de l'intérieur chargé de la décentralisation pour incompétence ou s'il ne remplit pas certaines conditions ». Lesquelles

conditions sont citées par l'article 4 du même décret présidentiel.

Ainsi le président du Tribunal de Première Instance de Moroni (TPI) statuant en matière de référé administratif a décidé de surseoir l'arrêté du ministre et par « conséquent ordonne la réintégration des anciennes listes des chefs de quartiers remplacés par l'arrêté visé ». Toutefois, le TPI appelle les parties à mieux se pourvoir, histoire de dire que la bataille juridique ne fait que commencer.

Pour justifier cette décision, le juge s'est appuyé sur les articles 107-108 de la loi 21-016/AU relatif à l'organisation et au fonctionnement des tribunaux administratifs. Et le juge de préciser en citant l'article 102 de cette même loi : « Les ordonnances de référé administratif sont exécutoires par provision ». Ce qui veut dire que le jugement peut être exécuté alors que le délai de recours n'est pas encore épuisé. Il s'agit d'une bataille dont la victoire dépend, visiblement du vote de ces fameux « chefs de quartiers » qui font et défont la majorité au gré de l'évolution politique du moment.

AS Badraoui



**PEACE CORPSCOMOROS
VACANCY ANNOUNCEMENT**

The United States Peace Corps Comoros seeks a Medical Doctor or Nurse Practitioner to serve as a contracted Back-Up Peace Corps Medical Officer (Back-Up PCMO) based in Moroni, Comoros. The Back-Up PCMO will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Comoros and will work under the supervision of the Peace Corps PCMO in Moroni and the Peace Corps Office of Medical Services in Washington DC.

The full position submission requirements the terms of reference are available upon request by sending an email to PCComoros@peacecorps.gov. All applications should be submitted electronically and in English to PCComoros@peacecorps.gov with "PCMO-Comoros" in the subject line by **11:30 am Friday, May 20th, 2022**.



**CORPS DE LA PAIX AUX COMORES
APPEL D'OFFRES**

Société de gardiennage et de sécurité pour les bureaux et les résidences de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix Américain a l'intention d'offrir un contrat à prix ferme pour une société de sécurité et de surveillance des bureaux et des résidences de Corps de la Paix.

La société intéressée par cette offre peut obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivante: PCComoros@peacecorps.gov avant le **20 mai 2022 à 11H 00**. Aucune soumission en retard ne sera acceptée.

Pour demander une visite des sites, veuillez contacter Mr Yasser Mchangama à ymchangama@peacecorps.gov ou au **+269 360 01 04**. Toutes les questions concernant la demande de devis peuvent être adressées à Ahmed Zaki au **269 360 01 03**.

DOUANE

"Les taxes douanières n'ont pas changé depuis 2020"

La direction de la douane a tenu samedi dernier une conférence de presse pour rappeler les missions de cette institution publique, mais aussi parler des mesures prises depuis le début de la pandémie jusqu'aujourd'hui. Sans doute pour tenter de calmer les esprits en cette période de hausse généralisée des prix, surtout des produits de première nécessité.

Le conseiller technique du directeur général de la douane a animé une conférence de presse sur les missions fiscales, les missions économiques et concours aux autres services de la direction de la douane. Les missions fiscales consistent à renflouer les caisses de l'Etat. Les missions économiques consistent à faire la promotion des entreprises pour la création de richesses et du travail. Quant au concours aux autres services, la direction de la douane se charge de la sécurité des produits, la protection des espèces, la moralité et la santé. « Si nous arrivons à remplir ces missions, nous aurons réussi », explique Ali Hamiss Moussa, le conseiller technique du directeur général.

Sur la cherté de la vie, l'ancien directeur de la douane montre que la



La direction de la douane devant la presse à propos des taxes.

douane n'y est pour rien. Selon lui, depuis 2020 jusqu'aujourd'hui, les taxes douanières sont restées inchangées. « Cette difficulté a commencé depuis le début du cyclone Kenneth et a évolué avec l'arrivée de la pandémie de Covid-19. Et aujourd'hui avec la guerre en Ukraine, les choses commencent à se compliquer. Mais au niveau de la

direction de la douane, on fait tout pour assouplir la situation », dit-il.

Ali Hamiss fait référence aux mesures de riposte pour atténuer la flambée des prix. « Nous savons tous que nous vivons une crise internationale. Et aujourd'hui c'est le fret qui a augmenté partout. Mais avec le concours du gouvernement, nous avons décidé de garder le coût

du fret avant Covid et avant guerre en Ukraine », affirme-t-il. Concernant l'état de santé de la douane, les conférenciers estiment avoir maintenu des recettes de plus de 2 milliards par mois. Un chiffre qui ne cesse d'évoluer sous la conduite du nouveau directeur général.

Andjouza Abouheir

Numéros utiles**Police**

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

**UNION DES COMORES**

Unité – Solidarité – Développement



AGENCE FRANÇAISE
DE DEVELOPPEMENT

Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture

Direction Générale de la Maison de l'emploi

Titre du Projet : FACILITE EMPLOI

AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI (MDE)

N° AO FE 2022-001 TRV Bat

La Maison de l'Emploi (MDE) a obtenu un financement de l'Agence française de Développement de 4 millions d'Euros pour financer le coût du Projet FACILITE EMPLOI. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI (MDE).

Le Projet Facilité Emploi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot n°1 : Électricité, Peinture et Menuiserie
Lot n°2 : Étanchéité et Plomberie

Un seul candidat peut être attributaire des deux (02) lots. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Ces Travaux sont à exécuter à Moroni dans un délai de 4 mois.

Les candidats intéressés peuvent prendre connais-

sance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Projet Facilité emploi, Maison de l'emploi Boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores. E-mail : Secretariat.faciliteemploi@gmail.com de 07h30 à 16h00.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'attention du Coordinateur du Projet Facilité Emploi.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Projet Facilité emploi, Maison de l'emploi Boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores au plus tard le 17 mai 2022 à 14h. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Projet Facilité emploi, Maison de l'emploi Boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores à 15h00.

Il n'est pas exigé de garantie d'offre.

Les exigences en matière de qualifications sont

notamment :

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des 3 dernières années.
- Ne pas avoir de litiges en instance.
- Disposer d'une capacité financière permettant de subvenir à un besoin de trésorerie à hauteur de 15 M KMF minimum, si soumission aux 2 lots, et de 7 M KMF si soumission à un seul lot.
- Avoir un CA annuel moyen de 80 M KMF au cours des 3 dernières années, si soumission aux 2 lots, et de 40 M KMF si soumission à un seul lot.
- Avoir participé au cours des 5 dernières années, à titre d'entrepreneur principal, membre de groupement, ensemblier ou sous-traitant dans deux marchés d'un montant minimum de 30 M KMF – pour des réhabilitations de bâtiments.

Le soumissionnaire est tenu de présenter les justificatifs, permettant d'attester à la satisfaction de ces exigences minimales

Le Coordinateur

FOOTBALL

Les U21, au tournoi de Toulon

Le football comorien continue à son ancrage un peu plus sur le plan international. En déficit de visibilité, depuis 2014 néanmoins s'est ouvert une sorte de continuum où au fil des compétitions les Comores s'inscrivent dans la durée sur le plan international.

Les U21 sous la direction d'Ahamada Djambae sont invités à prendre part au Festival International Espoirs - Tournoi Maurice Revellou au sud de la France. Autant dire à domicile pour l'ancien pensionnaire de l'Olympique de Marseille. Pour la première fois, nos espoirs vont participer à un tournoi international de cet acabit. Pour cette première, les Comores sont logés dans la poule C en compagnie du Japon, de la Colombie et de l'Algérie. Le match contre les jeunes Fennecs sera sûrement l'un des plus électroniques du moins dans les tribunes eut égard de la sur-représentativité des deux communautés dans l'agglomération marseillaise.

Les jeunes cœlacanthes devront faire face aussi à l'une des meilleures nations présentes à cette édition à savoir la Colombie, trois fois (1999, 2000, 2011) vainqueurs du tournoi. Pour le retour de la compétition après deux ans d'arrêt à



Les U21 au tournoi de Toulon en France.

cause de la pandémie Covid-19, l'Afrique sera représentée par 3 nations. A part les Cœlacanthes, on y retrouve donc l'Algérie et les jeunes Black-stars du Ghana.

Un tournoi dominé par la France avec 12 victoires et le Brésil (9) dont le dernier en date en 2019. L'Afrique à quant à elle inscrit une seule fois son nom dans le palmarès de ce prestigieux tournoi. C'est la Côte d'Ivoire en 2010 qui n'a pu rééditer l'exploit en 2017 battu en

final par l'Angleterre. Le RSC Anderlecht fut le premier vainqueur du tournoi en 1967 au dépend des Slovaques de Slovan Bratislava. Après 8 ans d'arrêt, le tournoi a repris avec un nouveau format où on mélangeait équipe nationale et club de football.

Depuis 1975, le tournoi est consacré uniquement aux équipes nationales. Un tournoi au plateau très relevé où des joueurs de dimension internationale y ont fait leur

game dans le passé. Et même des ballons d'or tel Hristo Stoichkov ou plus prêt de nous Cristiano Ronaldo ont inscrit leur nom au palmarès de ce tournoi. Aux protégés de Ahamada Djambae de suivre le sillon déjà tracé par leurs aînés en coupe d'Afrique des nations pour honorer le drapeau national.

AS Badraoui

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
 Réf. N° de l'Appel : 2022/001/MAPETA/PIDC/AO/CRDE

RECRUTEMENT DES ENTREPRISES POUR LA REHABILITATION DE 04 CRDE (SIMBOUSSA, MAOUENI, ET CEMBENOI A NGAZIDJA ET OUANI A ANJOUAN)

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « *réhabilitation de 04 CRDE (Simboussa, Maoueni et Cembenoï à NGAZIDJA et Ouani à ANJOUAN)*. Cet appel d'offre concerne les quatre lots ci-dessous cités pour une période d'exécution de huit (08) mois.

- Lot 1 : Centre Rural de Développement Economique de Cembenoï;
 - Lot 2 : Centre Rural de Développement Economique de Maoueni ;
 - Lot 3 : Centre Rural de Développement Economique de Simboussa;
 - Lot 4 : Centre Rural de Développement Economique d'Ouani.

2. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de

Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

3. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation des bâtiments des travaux publics à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement au cours de 07 dernières années. Le Soumissionnaire doit établir aussi qu'il disposera du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans les Spécification, qui est nécessaire pour exécuter le Marché. Pour être éligible, il doit justifier du chiffre d'affaires minimum tel que précisé dans l'article IS 11.1 (i) des données particulières de l'appel d'offre. Le chiffre d'affaires doit être certifié par un organisme compétent.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en

novembre 2017 et août 2018.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetpidc@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 16h 30min, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en version française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000 KM). La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique au secrétariat du PIDC.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 mai 2022 à 14H 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute

offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, le 17 mai 2022 à 14H 30min.

8. Les soumissionnaires peuvent participer à un seul ou à plusieurs lots. Le Maître d'Ouvrage n'attribuera qu'un seul lot au maximum à un seul soumissionnaire selon la combinaison financière la plus avantageuse. Il doit présenter une garantie d'un montant de quatre million-deux cent mille (4 200 000) francs Comoriens pour l'ensemble de lots soumissionnés.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

BP :41-Moroni
 A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
 Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : projetpidc@mail.com

Lancé, le 18 avril 2022